

2023-2286
2024-02-07

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la pyréthrine RVD2023-06 et butoxide de pypéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03/02/2025 conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-2286
2024-02-07

**Knock Down MAX Tue les Insectes Volants
(1,0 Pyréthrine d'une fleur de Chrysanthème
Pyrethrum)**

Produit dosé sous pression pour usage intérieur dans pour USINES DE (TRANSFORMATION) DE LA VIANDE (PAS EN OPÉRATION),
USINES DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE (PAS EN OPÉRATION), RESTAURANTS, ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES
ALIMENTAIRES, HÔPITAUX, LOGES, COMPLEXES HÔTELIERS, LAITERIES, ÉCURIES, ÉTABLES POUR BOVINS DE BOUCHERIE,
ÉTABLES LAITIÈRES ET POULAILLERS (tuer/éliminer/ contrôler/supprimer) les mouches et les moustiques. **NE PAS** utiliser dans
les habitations, notamment les maisons, les appartements ou les pièces jouxtant les habitations (comme le garage et le sous-
sol), les écoles, les garderies, les hôpitaux, les chambres d'hôtel, de motel et de centre de villégiature, ou tout autre endroit où
des enfants peuvent passer plus de 4 heures par jour.

À USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF

Pyréthrine	0,975 %
Butoxide de pipéronyle	1,950 %
N-octyl bicycloheptene dicarboximide	3,210%

NO D'HOMOLOGATION 28584 *LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES*

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Pour Distributeur BVT Automatique et le CROCHET J

AVERTISSEMENT

INFLAMMABLE

EXPL

OSIFCONTENU NET _____

_____g

Kuus
Inc. Unit
5 & 6A
450 Tapscott Road TORONTO,
ON M1B 1Y4
www.knockdownbugs.com

www.mosquitoshield.com Fièremment Fabriqué au

Canada

ÉNONCES FACULTATIFS : Insecticide Botanique "Pyrethrum"

2023-2286
2024-02-07

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

SOINS En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec lapeau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole.

MISES EN GARDE

- Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures.
- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS** utiliser dans les habitations, notamment les maisons, les appartements ou les pièces jouxtant les habitations (comme le garage et le sous-sol), les écoles, les garderies, les hôpitaux, les chambres d'hôtel, de motel et de centre de villégiature, ou tout autre endroit où des enfants peuvent passer plus de 4 heures par jour. Contenu sous pression. Contenant peut exploser à la chaleur. **NE PAS** exposer à des températures de plus de 50° C. **NE PAS** performer ou incinérer, ne pas contaminer les aliments, la nourriture pour les animaux ou l'eau. **NE PAS** vaporiser au-dessus du lait ou des accessoires de traite. Éviter tout contact avec la peau et éviter de respirer la vapeur. Laver après l'utilisation. Ce produit est toxique pour les poissons et les oiseaux. **NE PAS** installer directement audessus d'une surface vernie, polie ou de plastique. **NE PAS** utiliser dans les garderies ou les chambres où l'on soigne des jeunes enfants, des malades ou des personnes âgées. **NE PAS** pénétrer ni laisser quiconque pénétrer dans les sites traités dans les 2 heures suivant l'application. Le spécialiste de la lutte antiparasitaire doit aviser les travailleurs, les particuliers et les autres personnes du délai de réentrée à respecter.

MODE D'EMPLOI

Knock Down MAX Tue les Insectes Volants est conçu pour l'utilisation dans un distributeur automatique qui active la valve et distribue une pulvérisation dosée de 27.4 mg/7.5 minutes ou 54.9 mg/15 minutes. L'équivalent de 30.9mg/m³/jour (170 m³ de taille de pièce) d'insecticide. (L'utilisation continue de l'insecticide réduit le nombre de mouches et de moustiques en moins de quelques heures.) Une canette contient assez de produit pour protéger une zone de jusqu'à 170 m³ (6,000 pieds cubes) d'espace d'air libre pendant environ 30 jours. Des facteurs tels que le débit d'air, la taille de l'endroit traité, l'humidité et la température de la pièce influencent l'activité des insectes et le contrôle de ceux-ci. Comme pour toute méthode de contrôle des insectes, les meilleurs résultats sont obtenus lorsque des pratiques sanitaires et autres pratiques positives en matière de prévention contre les insectes sont suivies. (Il est recommandé que le récipient soit remplacé

2023-2286

2024-02-07

selon les besoins si le problème persiste.)

Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Les systèmes de ventilation et les échangeurs d'air en état de fonctionner peuvent aussi être utilisés.

S'il est nécessaire d'entrer dans les zones traitées avant l'aération ou avant la fin du délai de réentrée de 2 heures, porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. Porter également un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Lieux d'utilisation

Knock Down MAX Tue les Insectes Volants peut être utilisé dans les structures suivantes pour (tuer/éliminer/supprimer/ contrôler) les mouches et les moustiques: USINES DE (TRANSFORMATION) DE LA VIANDE (PAS EN OPÉRATION), USINES DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE (PAS EN OPÉRATION), RESTAURANTS, ÉTABLISSEMENTS DE SERVICES ALIMENTAIRES, HÔPITAUX, LOGES, COMPLEXES HÔTELIERS, LAITIÈRES, ÉCURIES, ÉTABLES POUR BOVINS DE BOUCHERIE, ÉTABLES LAITIÈRES ET POULAILLERS. Le lieu utilisation doit avoir au moins 170 m³ d'espace d'air libre.

Limitations d'utilisation

- NE PAS appliquer dans les usines de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale, les salles de traite ni les laiteries lorsque des activités sont en cours.
- Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux (y compris les réservoirs en vrac qui contiennent du lait) ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale (y compris le lait) ayant été contaminé par la solution pulvérisée.

NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.

Comment appliquer

Ce produit est conçu pour l'utilisation uniquement dans le cadre d'un traitement de l'air ambiant (suspension de fines gouttelettes dans l'air ambiant d'un espace intérieur) en utilisant un distributeur automatique qui distribue une pulvérisation dosée de produit.

Pour (tuer/éliminer/supprimer/contrôler) les mouches et les moustiques : Enlever le bouchon de protection du dessus de la canette et insérer la canette dans le distributeur. Placer le distributeur de 2 à 3 mètres au-dessus du plancher, à un endroit où la circulation d'air transportera l'insecticide à travers la zone de traitement. **NE PAS** installer directement au-dessus des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Lire la feuille d'instruction du distributeur pour obtenir une aide à l'installation.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Knock Down MAX Tue les Insectes Volants contient un insecticide appartenant au groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Knock Down MAX Tue les Insectes Volants et à d'autres insecticides du groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même site. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de Knock Down MAX Tue les Insectes Volants ou d'autres insecticides du groupe 3 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans le site à traiter.

2023-2286

2024-02-07

- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec {nom du représentant de la compagnie} au www.knockdownbugs.com

ENTREPOSAGE : NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversement.

2023-2286
2024-02-07

2023-2286
2024-02-07